



CNMIS

MARQUE NF
MATERIELS DE DETECTION INCENDIE



Organisme certificateur : Association Française de Normalisation
AFNOR - Tour Europe - 92049 PARIS LA DEFENSE cedex

Tél. : 01.42.91.55.55. - Télex 611974F - Fax : 01.42.91.56.56.

Organisme mandaté : Comité National du Matériel d'Incendie et de Sécurité
CNMIS - 16, avenue Hoche - 75008 PARIS
Tél. : 01.53.89.00.40. - Fax : 01.45.63.40.63.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

SYSTEME DE DETECTION AUTOMATIQUE D'INCENDIE

Un système de détection automatique d'incendie est constitué par :

- un tableau de signalisation d'incendie, conçu de façon à alimenter les détecteurs et à donner une signalisation sonore et lumineuse à partir des informations fournies par les détecteurs.
- des détecteurs d'incendie, conçus de façon à transmettre une information lorsqu'ils sont influencés par un phénomène physique ou chimique accompagnant ou précédent un début d'incendie.

Les matériels, tableau et détecteurs, objet du présent certificat, sont reconnus conformes aux normes:

NF-S-61950 de Novembre 1985

Ils sont énumérés dans le rapport d'associativité N° : DA 88 00 22 H

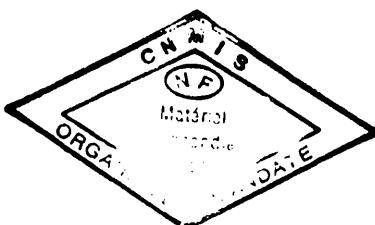
■ Nom du Constructeur	AUTOMATISMES SICLI
■ Référence du Constructeur	TSIA
■ N° d'admission NF	TS 047 (A3-B3)

Ce rapport d'associativité mentionne également les (organes non certifiables et fonctions supplémentaires) dont l'emploi ne perturbe pas les conditions fonctionnelles imposées par les normes et ayant fait l'objet d'une vérification d'association.

Paris, le 6 mars 1997

Le CNMIS
Le Directeur.

Denis CLUZEL



CNPP

CENTRE
NATIONAL DE
PRÉVENTION
ET DE
PROTECTION
RECONNUS
D'UTILITÉ
PUBLIQUE

LABORATOIRE
D'ESSAIS



CNPP VERNON •
BP 2265
27950 ST-MARCEL

RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 88 00 22 H

DEMANDE PAR

: **CNMIS**
16 avenue Hoche
75008 PARIS

OBJET

: ASSOCIATION DE MATERIEL AVEC
LE TABLEAU DE SIGNALISATION
A LOCALISATION D'ADRESSE DE
ZONE

REFERENCE COMMERCIALE

: TSIA

CONSTRUCTEUR

: AUTOMATISMES SICLI

N° DE CERTIFICATION

: TS - 047 (A3/B3)

Cachet et signature
du Directeur

: **CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION**
DIVISION AUTOMATISMES
Le Directeur
J.-G. SANS

Visa du responsable d'essai
Date du présent rapport d'essai
Le présent rapport d'essai comporte

: **10 FEV. 1997**
: 9 pages

Essais effectués dans le cadre d'une demande de certification NF gérée par le CNMIS

Ce compte rendu qui ne saurait constituer ni une homologation, ni un agrément, ni une qualification de quelque nature que ce soit, concerne exclusivement les produits, matériels ou installations qui ont été présentés à l'examen du laboratoire. Il ne peut être reproduit ou publié que dans sa forme intégrale. Le C.N.P.P. décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le C.N.P.P. se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent compte rendu pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général, les travaux envisagés pouvant être publiés par ses soins.

**RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 88 00 22 H****I - GENERALITES**

- I - 1** Ce rapport énumère les possibilités d'association des matériels certifiés et non certifiables, à un tableau de signalisation. Il identifie les matériels pouvant être associés en indiquant leur dénomination, le nom du constructeur, leur référence et pour les matériels certifiés, les numéros de certification.
- I - 2** Les matériels non certifiables sont mentionnées au paragraphe IV dans la mesure où leur fonctionnement n'entache pas la conformité du système de détection incendie.

II - EVOLUTION DU RAPPORT

Ce rapport est évolutif. Il est identifié par un numéro invariable composé de six chiffres et éventuellement indicé d'une lettre.

Chaque adjonction ou modification des matériels susceptible de modifier l'association fait l'objet d'un changement de l'indice.

Indice H : Adjonction des détecteurs THETA, ALPHA, SIGMA, LAMBDA.



RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 88 00 22 H

III - POSSIBILITES D'ASSOCIATION DE MATERIELS CERTIFIES

- ↳ au tableau de signalisation : TSIA
- ↳ de fabrication : AUTOMATISMES SICLI
- ↳ conforme aux normes spécifiées dans le certificat de qualification.

Peuvent être associés les éléments suivants :

DENOMINATION	CONSTRUCTEUR	REFERENCE	CERTIFIE SOUS LE N°	OBSERVATION	CONFORME A LA NORME
Détecteur E4	SICLI	DSI 412/412X	E4-027-B2 E4-027-C2 E4-027-D3 E4-027-E3	1-3 1-9	NFS 61950 (Novembre 1985)
Détecteur L	SICLI	DSOD 422	L-006-A1 L-006-B2	1-3 1-9	NFS 61950 (Novembre 1985)
Détecteur E2	SICLI	DST 342	E2-017-A0 E2-017-B0	1-3 1-9	NFS 61950 (Novembre 1985)
Détecteur E2	SICLI	DST NUMERIQUE	E2-043-A0	1-3-9	NFS 61950 (Novembre 1985)
Détecteur E4	SICLI	ALPHA	E4-061-A0	1-3-9	NFS 61950 (Novembre 1985)
Détecteur M	SICLI	SIGMA	M-002-A0	1-3-9	NFS 61950 (Novembre 1985) + (*)

(*) + circulaire 95/01 du règlement particulier de la marque NF-DI.

**RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 88 00 22 H****III - POSSIBILITES D'ASSOCIATION DE MATERIELS CERTIFIES (SUITE)**

- ↳ au tableau de signalisation : TSIA
- ↳ de fabrication : AUTOMATISMES SICLI
- ↳ conforme aux normes spécifiées dans le certificat de qualification.

Peuvent être associés les éléments suivants :

DENOMINATION	CONSTRUCTEUR	REFERENCE	CERTIFIE SOUS LE N°	OBSERVATION	CONFORME A LA NORME
Organe intermédiaire OI	SICLI	CAC DS 2	OI-003-A0	3-8	NFS 61950 (Novembre 1985)
Organe intermédiaire OI	SICLI	CA 4D	OI-004-A0	3-8	NFS 61950 (Novembre 1985)
Organe intermédiaire OI	SICLI	CAC DS2 2B 2R	OI-012-A0	3-8	NFS 61950 (Novembre 1985)
Détecteur E2	SICLI	THETA	E2-051	1-3-9	NFS 61950 (Novembre 1985)

**RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 88 00 22 H****IV - POSSIBILITES D'ASSOCIATION DE MATERIELS NON CERTIFIABLES**

- ↳ au tableau de signalisation : TSIA
- ↳ de fabrication : AUTOMATISMES SICLI
- ↳ conforme aux normes spécifiées dans le certificat de qualification.

Peuvent être associés les éléments suivants :

DENOMINATION	CONSTRUCTEUR	REFERENCE	OBSERVATION
Optique linéaire de fumée	RACAL GUARDALL	BEAM MASTER III	2
Optique de fumée de fumée	SICLI	DSIL 442	2
Détecteur de flammes	SICLI	DSIR 113	2-9
Transpondeur	SICLI	-	4
Transpondeur relais	SICLI	-	5
Déclencheur manuel	SICLI	KAC	6
Déclencheur manuel adressable	SICLI	KAC	10
Terminal déporté	SICLI	TERMINAL DEPORTE	11
Indicateur d'action	SICLI	IA	7
Indicateur d'action	SICLI	IAU	7
Détecteur de flammes	SICLI	LAMBDA	2-9



RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 88 00 22 H

V - FONCTIONS SUPPLEMENTAIRES

- ↳ au tableau de signalisation : TSIA
- ↳ de fabrication : AUTOMATISMES SICLI
- ↳ conforme aux normes spécifiées dans le certificat de qualification.

Peut assurer les fonctions supplémentaires suivantes :

FONCTION SUPPLEMENTAIRE FIXE :

Niveau 1

- Défilement d'alarmes,
- défilement dérangement/hors service/test,
- fonction état,
- fonction code,
- fonction imprimante.

Niveau 2

- Fonction test,
- fonction état récapitulatif et archivage,
- clavier de programmation,
- fonction réglage date et heure,
- fonction tests voyants.

FONCTIONS SUPPLEMENTAIRES INTEGREES :

Niveau 3

- Relais feu général,
- relais dérangement général,
- relais alarme technique générale,
- relais hors service,
- relais sirène.

FONCTIONS SUPPLEMENTAIRES INTEGRABLES :

Niveau 2

- Fonction commande ou arrêt de commande de point,
- fonction évacuation.

Niveau 3

- Imprimante externe,
- fonction alarme technique,
- fonction autoréarmement,
- fonction carte liaison série active/passive.



RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 88 00 22 H

VI - ELEMENTS ASSOCIES AUX FONCTIONS SUPPLEMENTAIRES

Néant



RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 88 00 22 H

VII - OBSERVATIONS

Numéro 1 :

Nombre maximal de points par ligne principale 32.

Nombre maximal de points du tableau :

TS 047-A1 : 383

TS 047-B1 : 1016

Numéro 2 :

Ils se raccordent sur un organe intermédiaire au nombre maximal de :

BEAM MASTER 3 : 3 sur le CAC DS2
2 sur le CAC DS2 2B 2R

DSIL 442 : 4 sur le CAC DS2
4 sur le CA 4D
3 sur le CAC DS2 2B 2R

DSIR 113
LAMBDA : 24 sur le CAC DS2
4 sur le CA 4D
15 sur le CAC DS2 2B 2R

Numéro 3 :

Nombre maximal de détecteurs associables par organes intermédiaires :

CAC DS2 : 32
CA 4D : 4
CAC DS2 2B 2R : 32

Numéro 4 :

Ils se raccordent sur la ligne principale au nombre maximal de 32.

Il permet la gestion de contact d'alarme technique.



RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 88 00 22 H

Numéro 5 :

Ils se raccordent sur la ligne principale au nombre maximal de 32.
Il activera des relais intégrés après affectation à des événements (*H.S. - Alarme - Dérangt*).

Numéro 6 :

Ils se raccordent à un organe intermédiaire au nombre maximal de 32 par CAC DS2, 32 par CA 4D, 32 par CAC DS2 2B 2R.

Numéro 7 :

Il se raccorde sur chacun des types de détecteurs ou sur les organes intermédiaires (*CAC DS2-CA 4D, CAC DS2 2B 2R*).

Numéro 8 :

Nombre maximum d'organes intermédiaires par lignes principales :

CA 4D	16
CAC DS2	4
CAC DS2 2B 2R	2

Numéro 9 :

Les détecteurs se raccordent sur la ligne principale au nombre maximal de 32 avec le socle adressable DS2-CAI.

Numéro 10 :

Les boîtes à briser adressables se raccordent sur une ligne principale, au nombre maximal de 32. On peut y raccorder une ligne secondaire de boîtes à briser non adressables.

Numéro 11 :

Il se raccorde sur la liaison série "Active/Passive".